01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 juillet 2022** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #5 - Véronique Côté

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-07 114

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2022-07 115

03.01 - Séance ordinaire du 6 juin 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

2022-07 116

04.01 - Tournoi de golf - Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser une inscription au Tournoi de golf au profit de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet qui se tiendra le 31 août 2022 au Club de golf de St-Pamphile. Les frais d'inscription sont de 150 $ (taxes incluses) par personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2022-07 117

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 23 634.15 $

Payable par chèques	1 330.44 $
Payable par dépôts directs	19 118.91 $
TOTAL	20 449.35 $

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Les initiales des membres du conseil responsables de la vérification ont été apposées.

Un montant de 3 184.80 $ reste au dossier de Tetra Tech inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-07 118

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu :

- que les comptes du mois de juin 2022 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	28 705.13 $

Salaires nets versés	18 441.56 $
Remises de l'employeur	6 858.01 $
TOTAL	54 004.70 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-07 119

05.03 - Demande de commandite pour le défi vélo Pierre Daigle

CONSIDÉRANT l'organisation de la 4e édition du Défi Vélo Pierre Daigle le 10 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de commandite a été déposée et peut être sous toutes ses formes, que ce soit de façon monétaire ou par le biais de ressources humaines ou matérielles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu de verser la somme de 100 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-07 120

05.04 - Frais de déplacement - utilisation du véhicule

CONSIDÉRANT QUE le taux d'allocation pour l'utilisation du véhicule personnel est de 48 cents du kilomètre depuis de nombreuses années;

CONSIDÉRANT la hausse considérable des coûts de l'essence;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1er octobre 2021, le tarif gouvernemental est à 52 cents au Québec et à 59 cents au fédéral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu d'accepter les tarifs suivants :

Moins de 1,40 $/litre	0,48 $/km
1,40 $/litre à 1,49.9 $/litre	0,50 $/km
1,50 $/litre à 1,59.9 $/litre	0,52 $/km
1,60 $/litre à 1,69.9 $/litre	0,55 $/km
1,70 $/litre à 1,79.9 $/litre	0,58 $/km
1,80 $ /litre à 1,89.9 $/litre	0,61 $/km
1,90 $/litre à 1,99.9 $/litre	0,64 $/km
2,00$/litre à 2,09.0$/litre	0,67 $/km
2,10$/litre à 2,19.9$/litre	0,70 $/km
2,20$/litre à 2,29.9$/litre	0,73 $/km
2,30$/litre à 2,39.9$/litre	0,76$/km
2,40$/litre à 2,49.9$/litre	0,79$/km
plus de 2,50$/litre	0,82$/km

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.05 - Approbation du règlement d'emprunt

La directrice générale et greffière-trésorière Magguy Mathault dépose la

lettre du MAMH pour l'approbation du règlement N-214 décrétant un emprunt de 1 155 052 $ pour les travaux de réfection du 4e rang Ouest.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le maire René Laverdière mentionne que la section des véhicules hors-route a été retirée du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - René Laverdière, représentant

Rien à signaler.

2022-07 121

07.02 - Programmation TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Bourgault

APPUYÉ PAR : France Thibodeau

IL EST RÉSOLU QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n-2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n-1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Aucune réunion n'a été tenue.

La régie rencontre beaucoup de problèmes dans le recrutement des chauffeurs. Elle est présentement en discussion pour établir une logistique dans les semaines de vacances des employés.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Madame Marjolaine Leblanc remplacera le maire René Laverdière à la présentation de Solinov pour le dévoilement des résultats de l'étude de faisabilité pour l'implantation d'un lieu de traitement régional par compostage qui se tiendra le 6 juillet prochain.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Compte-rendu du 1er dîner-causerie pour aîné du 21 juin dernier :

- une trentaine de participants;
- commentaires excellents;
- les heures du service seront à ajuster;
- des ateliers seront organisés par le comité MADA lors du dîner-causerie;
- +/- 340 $ de dépenses et 130 $ de revenus;
- la première année est subventionnée à raison de 300 $ par activité.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Véronique Côté, représentante

Journée familiale le 30 juillet :

- Suggestion d'inviter les jeunes de secondaire en spectacle pour l'ouverture de la soirée;

- La programmation sortira sous peu.

09.03 - Projet service de garde

La directrice générale et greffière-trésorière Magguy Mathault dépose la lettre du Ministère de la Famille qui confirme que le projet de Saint-Adalbert présenté par le bureau coordonnateur du CPE Les Coquins a été approuvé dans le cadre d'un projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté. Le projet est pour 12 places.

2022-07 122

09.04 - Acceptation - offre de services Les Âmes Soeurs

CONSIDÉRANT QUE le conseil a retenu les services de madame Anaïs McKay de la firme McKay&Co afin de réaliser une étude qui consiste à développer une vision pour le "coeur" de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une identité visuel et d'outils pour la promotion du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter l'offre de services de madame Marie-Noëlle Harvey de la firme Les Âmes Soeurs pour la création d'une identité visuelle et de matériel promotionnel pour le projet "Au coeur de St-Adalbert" au coût de 5 500 $ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-07 123

09.05 - Acceptation offre de services - ÉcoBâtiment

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire réaliser une étude qui consiste à développer une vision pour le "coeur" de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE par ce projet, la réalisation d'une étude de potentiel portant sur deux sites, soit celui de l'église et de la salle municipale est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de services pour une étude potentiel de la firme Écobâtiment, spécialisée en architecture et en science du bâtiment et qui accompagne les organisations vers des pratiques exemplaires de construction, de gestion et de transformation du milieu bâti;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'une entente de partenariat au projet Patrimoine religieux pour le Climat, la municipalité bénéficie d'un accompagnement technique d'une valeur de 21 875 $ dont 66,6% est subventionné par le Ministère de l'Environnement et que notre portion à assumer s'élève à 7 211,66 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE le conseil accepte l'offre de service d'Écobâtiment avec une banque d'heures initiale au montant de 51 245 $ et un montant facturable de 40 348,66 $ avant taxes applicables.

QUE le montant facturable de l'offre de service se lit comme suit :

- 7 291,66 $: Contribution de la municipalité pour le projet Patrimoine religieux pour le Climat (33,3%)
- 29 340,00 $: Honoraires professionnels
- 3 718,00 $: Frais de déplacement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

Compte-rendu de la dernière rencontre :

- À la suite de l'inspection des autobus, quelques réparations ont été effectuées;
- Un chauffeur a été engagé pour couvrir la période des vacances;
- Transport collectif, il y a encore un peu de travail à faire pour optimiser ce service.

2022-07 124

10.02 - Dossier Nathalie Patry - Projet d'écurie en zone de villégiature

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de madame Nathalie Patry pour un projet d'acquisition de terrain dans le but d'y construire une écurie;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est situé en zone de villégiature 18RV;

CONSIDÉRANT QUE cette activité n'est pas permise dans la zone de villégiature 18RV;

CONSIDÉRANT QUE cette activité serait permise en zone forestière 17F qui est contigüe à la zone de villégiature 18RV;

CONSIDÉRANT QUE nous avons pris les informations nécessaires auprès du service d'urbanisme de la MRC de L'Islet afin de prendre une décision éclairée dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE le conseil demande à la MRC de L'Islet une modification au règlement de zonage afin d'inclure le terrain visé par la demande dans la zone forestière 17F contigüe à la zone de villégiature 18RV.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Rien à signaler.

11.02 - Région L'Islet - Campagne "Si tu restais"

La directrice générale et greffière-trésorière Magguy Mathault explique la discussion qu'elle a eu avec le directeur général de la MRC de L'Islet Patrick Hamelin afin d'éclaircir le fait que le sud de la MRC n'est pas représenté dans la nouvelle pub de la campagne "Si tu restais". La conseillère Véronique Côté nous a communiqué son insatisfaction suite à sa parution et plusieurs commentaires négatifs ont été enregistrés sur Facebook. Il y aura d'autres pub et L'Islet-Sud serait représenté.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Nous avons eu quelques méfaits au niveau des deux bâtiments municipaux. Le dossier a été transmis à la Sûreté du Québec.

Le caoutchouc des marches de la petite salle sera à réparer puisque qu'il est relevé à certains endroits.

12.02 - Remerciements - Club de l'Âge d'Or de St-Pamphile

Dépôt de la lettre de remerciements suite au prêt d'un local pour les cours d'utilisation de tablettes électroniques.

12.03 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

- Une rencontre de mise à niveau des attentes avec les animatrices du terrain de jeux est prévue mercredi.
- La cueillette de bouteilles a permis de récolter 858 $ à ce jour.
- Nous offrirons une crème molle gratuite à tous les enfants du terrain de jeux.

2022-07 125

12.04 - Embauche Océane Gauthier - Aide-monitrice

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'embaucher Océane Gauthier comme monitrice de terrain de jeux pour l'été 2022. Il est également résolu de fixer la rémunération à 16$/heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

14.01 - Poste Canada

Une proposition sera faite à la municipalité pour l'organisation d'un service postal.

14.02 - Icônes pour les services

Les enseignes de la municipalité seront modifiées afin de retirer les services qui ne seront plus présents sur notre territoire.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Bourgault et résolu que cette session régulière soit levée.